Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

26 FEVRIER 2009 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18040

8

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

Editorial

Quel avenir pour le Parti Démocratique ?

Joseph Rivolin

Après les démissions de Walter Veltroni du secrétariat du Parti Démocratique, je me serais attendu à une grande attention, de la part de la base, vis-à-vis du Congrès qui devait relancer l'action politique de ce parti et une volonté précise de dépasser les divisions. C'est avec un grand étonnement, donc, que j'ai dû prendre acte, d'abord, d'une violente polémique entre ceux qui voulaient organiser des élections primaires pour le choix d'un nouveau secrétaire et ceux qui préféraient assurer une certaine continuité sous la conduite du vice-secrétaire Dario Franceschini, en présentant sa candidature et en demandant une votation immédiate; ensuite, des numéros qui ont caractérisé la très faible participation au Congrès lui-même. Sur les 2.835 délégués, il n'y avait que 1.229 présents: même pas la moitié. La proposition de voter le nouveau secrétaire est passée à la grande majorité des présents (1.006 «oui», 207 «non», 16 abstentions). Le résultat: 1.047 voix pour Franceschini, 92 voix pour Parisi, qui s'était offert de jouer le rôle d'antagoniste. Le secrétaire actuel représente donc 37% des délégués du Congrès. Il est aisé de saisir, derrière ces chiffres, une phase de grande difficulté d'un mouvement politique à la recherche d'une identité, déchiré qu'il est entre ses deux âmes: l'héritage de feu le Parti Communiste et la « Margherita » d'ascendance démochrétienne.

On est nombreux à se demander si la tentative de mettre ensemble deux mouvements qui n'ont de commun ni les racines, ni les idéaux, ni des homogénéités culturelles ou sociales, ni des valeurs partagées, doit être désormais considérée comme une faillite. Ayant apparemment oublié les traditions politiques respectives, le seul collant qui les unit semble être l'«anti-berlusconisme», qui a déjà amplement manifesté son insuffisance, voire son effet contre-productif. On est tenté de soupçonner que la véritable raison de la création du PD à la veille des élections législatives de 2008 réside dans la certitude, que l'establishment des deux mouvements avait, de les gagner. La déconfiture a mis à nu toutes les contradictions du projet unitaire et a provoqué, en particulier, les réactions de la «banlieue»: les responsables administratifs des villes, des provinces et des régions, qui connaissent les véritables problèmes des gens, ont dénoncé le caractère artificieux des projets élaborés par les centrales romaines. On n'en a point tenu compte et on s'est à nouveau engouffré dans les fumisteries et les polémiques stériles. On verra ce que ça donnera lors des élections européennes. A ce sujet, il sera intéressant de vérifier si le Parti Démocratique en Vallée d'Aoste saisira l'occasion de contribuer à l'élection d'un député continental représentatif de l'ensemble de la région, ou bien s'il choisira (comme il l'a toujours fait par le passé et comme il l'a annoncé le secrétaire Donzel) de quémander une place dans la liste PD de la circonscription Nord-Ouest, pour un candidat valdôtain qui n'aura aucun espoir d'être élu.

61ème Anniversaire du Statut spécial et 63ème Anniversaire de l'Autonomie

« Il faut s'adapter aux nouvelles exigences de la société valdôtaine »

***« Les valeurs fondatrices de l'autonomie valdôtaine** n'ont rien perdu de leur actualité et, aujourd'hui encore, elles constituent un solide point d'ancrage, et ce pas seulement pour les Valdôtains »* – a déclaré le président Rollandin, lors des célébrations du 61ème anniversaire du Statut spécial et du 63ème anniversaire de l'Autonomie de la Vallée d'Aoste, dans la salle des manifestations du Palais régional à Aoste, le dimanche 22 février dernier.

La cérémonie officielle s'est ouverte avec l'interprétation de l'hymne de la Vallée d'Aoste « Montagnes valdôtaines » par le baryton Federico Longhi, suivi des allocutions du président du Conseil permanent des collectivités locales, Elso Gérandin, du président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise, et du président de la Région, Augusto Rollandin.

« Le véritable défi que notre Région doit être capable de relever – a continué Rollandin – *consiste à donner de ces mêmes valeurs une lecture actuelle et à les traduire en autant de réponses concrètes, adaptées aux nouvelles exigences de la société valdôtaine. La Région est d'ailleurs appelée à jouer un rôle moteur, dans le cadre tant de la politique régionale que des rapports inter-institutionnels. Disons tout de suite, au sujet de ces derniers, qu'ils sont parfois empreints de quelques tensions et que la voie du dialogue entre les Régions et le Gouvernement central n'est pas toujours facile. Je crois, cependant, que ces difficultés pourraient être surmontées : il suffirait pour cela, d'une part, d'appliquer correctement le principe de la collaboration loyale et, d'autre part, de mettre en œuvre quelques réformes institutionnelles propres à garantir l'équilibre entre les différents niveaux de gouvernement, dans le respect des compétences de chacun ».*

Après l'allocution du président du Conseil Albert Cerise, que nous publions en entier à la page 4, Elso Gérandin, président du Conseil permanent des Collectivités locales, a pris la parole en rappelant notamment que *« nous avons le devoir de revendiquer notre Autonomie et nous devons être fiers d'affirmer que notre unité est constituée par la diversité des Collectivités locales. Elle est source de richesse culturelle, sociale et politique. Nos 74 Communes constituent une ressource pour garantir la représentativité du peuple valdôtain et pour promouvoir la collaboration tant locale que décentralisée. »*

Elections européennes : une lutte acharnée !

Antonio Fosson

Au Sénat, la loi sur la modification des règles électorales pour les élections européennes est encore plus « gavée » : les amendements n'ont pas été déclarés admissibles, comme le nôtre, qui ne concernaient pas la limite de 4% imposée par l'accord entre les grands partis pour avoir, seulement eux, des représentants au Parlement Européen.

De sorte que, pour nous Valdôtains, il ne restera que le seuil des 50.000 votes après un apparentement à un grand parti national comme l'unique éventualité de voir élire un de nos représentants.

Nous sommes, hélas, bien conscients qu'il est toujours plus important d'avoir un Valdôtain au Parlement Européen où, à présent, les décisions les plus significatives sont prises, pour le futur aussi de notre petite Vallée : la majeure partie des lois approuvées par le Parlement italien ne sont que la ratification des normes européennes.

Les grands partis se sont mis d'accord et ont, ensemble, voté pour cette loi : avec le prétexte de simplifier le cadre politique, ils ont pratiquement éliminé les petits partis politiques.

Dans le détail, pour nous et pour les Tyroliens du sud, le droit d'être représenté n'est pas garanti, même si nous sommes des minorités linguistiques reconnues et défendues par la Constitution italienne.

Par conséquent, le fait de ne pas prévoir un représentant avec une circonscription spécifique est une gifle à la démocratie, plus encore après avoir parlé longuement de fédéralisme : on reparle, au contraire, à nouveau de la logique des grands nombres et on pénalise ceux qui ne les ont pas, en méprisant les spécificités.

Les promesses de certains leaders politiques nous restent en mémoire, qui, en terminant la campagne électorale, pour les législatives en Vallée d'Aoste, avaient promis un

représentant en Europe et qui, au contraire, dernièrement, ont voté pour la limite de 4% en humiliant ainsi également les deux précédents parlementaires valdôtains qui régulièrement avaient soutenu le Gouvernement Prodi, en faisant de cette requête une condition fondamentale de leur soutien au gouvernement de gauche.

Enfin, le soutien financier pour nos missions militaires à l'étranger a été approuvé presque à l'unanimité en soulignant la valeur et le dévouement de nos soldats, ainsi que l'« Election Day », à savoir la concentration en une seule journée, des élections européennes et de celles régionales pour les régions où se présenteront ces deux éventualités.

INDEX

Le calendrier culturel de l'Alliance Française
PAGE 3

Anniversaires du Statut spécial et de l'Autonomie: allocution du président Cerise
PAGE 4

Les jeunes et la politique
PAGE 5

Nouvelles des Communes de la Vallée d'Aoste
PAGE 6

Séance du vendredi 20 février 2009

Aperçu des décisions du gouvernement régional

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a prévu la réalisation d'une recherche sur la situation professionnelle des diplômés en Vallée d'Aoste et a institué à cette fin un comité technique qui se chargera des activités inhérentes au suivi du projet.
Ledit projet est né du constat que la situation professionnelle des diplômés revêt une importance fondamentale dans le cadre de l'analyse du marché de l'emploi local puisque sa connaissance permet de mieux comprendre quel parcours professionnel correspond à chaque type de diplôme.
En effet, pour programmer efficacement les politiques scolaires, il est indispensable de savoir s'il y a une correspondance entre les parcours d'étude et les postes de travail que trouvent les étudiants à leur issue.
Par ailleurs, pour l'année 2009, l'Exécutif a renouvelé son adhésion à l'Agence de presse et d'information transfrontalière Alp-info de Martigny qui constitue une plateforme de communication entre les différentes régions de l'arc alpin (en Italie, la Vallée d'Aoste, mais aussi le Piémont et la Ligurie).
Le Gouvernement a également approuvé les cinq exercices de secours prévus dans le cadre des activités de formation destinées au personnel du secteur opérationnel et technique du Corps valdôtain des sapeurs-pompiers .

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
Le projet définitif des travaux relatifs au raccordement de la route nationale n° 26 à la route régionale n° 34 à la hauteur du lieudit Sogno a été approuvé, dans le cadre de la requalification des zones limitrophes de Saint-Christophe.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
L'Exécutif a entériné le programme 2009/2011, présenté par l'Association nationale des éleveurs de bovins de race valdôtaine, concernant l'assistance zoothérapeutique dans les élevages de la Vallée d'Aoste et le soutien des éleveurs pour la sélection de la race bovine valdôtaine. Il a engagé à cet effet la somme de 2.500.000 euros.
Les modalités d'application et les critères d'octroi des aides afférentes à la requalification des villages ruraux ont été définis, conformément à la loi régionale n° 32 de 2007.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Des aides en capital, d'un montant de 200.000 euros, ont été octroyées à des entreprises artisanales ayant présenté des demandes en ce sens au cours de l'année 2008, suivant la procédure d'instruction d'évaluation.
De plus, d'autres aides en capital, d'un montant de 280.000 euros ont été octroyées à des entreprises artisanales et industrielles, selon la procédure d'instruction automatique.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a octroyé un financement de 160.000 euros à l'Association valdôtaine des moniteurs de ski au titre des dépenses de fonctionnement 2009 de cette dernière.
Dans le cadre du régime de minimis, des aides en capital d'un montant de 978.000 euros ont été destinées à dix entreprises commerciales et à une entreprise touristique et hôtelière, suite aux demandes présentées selon la procédure d'instruction d'évaluation. Enfin, toujours dans le cadre du régime de minimis, des aides en capital d'un montant de 56.000 euros ont été accordées à neuf entreprises touristiques et hôtelières, suite aux demandes présentées par celles-ci selon la procédure d'instruction automatique.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
Le Gouvernement a pourvu à l'attribution des mandats de collaboration technique en matière de sécurité et d'hygiène du travail, pour la période allant du 1er mars 2009 au 28 février 2010, aux différents responsables de la prévention et de la protection afin

que ces derniers puissent exercer leurs fonctions auprès du Département de la santé, du bien-être et des politiques sociales, de certaines institutions scolaires - dont le pensionnat régional F. Chabod et l'Institut régional A. Gervasone - de l'IRRE-VDA et, pour ce qui est de l'assistance technique et spécialisée, du Département du budget, des finances et du patrimoine.

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a nommé les enseignants qui mettront en place, en mars et en avril 2009, l'activité *Promozione dell'eccellenza*, destinée aux élèves des écoles secondaires du deuxième degré de la Région.
Les modalités d'octroi de financements extraordinaires aux institutions scolaires, en vue de la réalisation de projets spéciaux pour l'année 2009 et pour l'année scolaire 2009/2010 ont été définies.
L'Exécutif a prévu le financement de l'Association Fort de Bard aux fins de la valorisation du tourisme culturel du Fort pour l'année 2009.
Le Gouvernement a approuvé la première phase du plan d'actions et d'activités concernant les célébrations du IXème centenaire de la mort de Saint-Anselme d'Aoste.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif a approuvé l'avis de concours externe, sur épreuves, pour l'admission au cours triennal 2009-2012 de formation spécifique en médecine générale.
Il a ensuite chargé la société Progetto Formazione – Projet Formation S.c.r.l. de Pollein d'organiser – du 2 mars 2009 au 1er mars 2010 – le Percorso formativo individualizzato per l'inserimento lavorativo, destiné aux cinq personnes handicapées ayant suivi la formation pour devenir aides-cuisiniers.

L'Asiva ouvre ses portes à la Disval et au Panathlon

Un double accord pour l'Asiva, mercredi 4 février dernier. En effet, dans le siège du Comité valdôtain des sports d'hiver, les dirigeants du Comité et les animateurs de la Disval (Disabili Sportivi Valdostani) ont signé un accord pour permettre aux handicapés de pratiquer davantage les disciplines hivernales.
«Je suis ému en voyant finalement un accord de ce genre – a dit le président de Disval Egidio Marchese – *qui, en effet, est une première en Italie, entre une fédération sportive et une société qui travaille avec des personnes handicapées».*
Riccardo Borbey, président de l'Asiva, était encore plus heureux au moment de la signature du protocole.
«L'Asiva a quelque chose comme 5 mille adhérents, et son rôle n'est pas seulement d'orienter l'enfant vers le sport et la compétition, car elle a aussi un rôle social sous différents aspects : l'Asiva a comme prérogative le maintien et la sauvegarde du terroir, la promotion de la Vallée d'Aoste et l'objectif d'aider également les personnes qui ont plus de difficultés ».
La Disval, selon l'accord signé le 4 février dernier, pourra entraîner ses athlètes avec les garçons et les filles de l'Asiva, et pourra même se servir de la collaboration du Comité régional pour l'organisation d'événements sportifs.
Dans la même soirée, l'Asiva a présenté aussi la deuxième édition du "Prix Fair Play", qui pourra bénéficier encore une fois de la collaboration du groupe Panathlon du Val d'Aoste. Le Panathlon, avec l'Asiva, choisira un athlète qui se sera fait remarquer en se basant non seulement sur ses résultats, mais aussi par rapport à sa conduite sportive correcte.
«Le Fair Play – a dit Giovanni Chiantaretto, président du Panathlon Club Vallée d'Aoste – *devrait être une attitude fondamentale dans la croissance de chaque athlète. Ce prix, remis l'année dernière à Edoardo Cerise du Ski Club Aoste, est le moyen pour essayer de sensibiliser le monde du sport, surtout chez les jeunes, de croire aux valeurs du "Fair Play" et de l'amitié».*

Avis aux destinataires : Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à
Union Valdôtaine 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

«Étude J. PIEROPAN»
ASSURANCES TOUTES BRANCHES
VIE – INCENDIES – ACCIDENTS – AUTOS – VOLS
RISQUES AGRICOLES – TRANSPORTS – RISQUES DIVERS, ETC.
Pour Vos nécessités, tenez présent que l'intérêt est réciproque si Vous vous adressez à l'Agence de
Jean et Rosette PIEROPAN
19, rue de la Porte Prétorienne
11100 AOSTE ☎ **0165 36 33 44**

L'Alliance Française de la Vallée d'Aoste présente son calendrier culturel pour 2009

Esther Salvato

En ce début de 2009, projets et initiatives se multiplient à l'Alliance Française d'Aoste. C'est ainsi que sa directrice, Mme Hélène Guillermou, souhaite présenter aux lecteurs de ce journal le calendrier culturel du mois de mars tout comme les multiples activités pédagogiques en cours.

Exposition «Regards croisés»
Samedi 7 mars à 18h, à l'Espace Porta Decumana de la Bibliothèque régionale, l'Alliance Française de la Vallée d'Aoste, en collaboration avec la Fondation Alliance Française, la Délégation générale de la Fondation Alliance Française en Italie et l'Assessorat régional de l'Education et de la Culture, proposera l'exposition «Regards croisés» (baroque néoclassique) des photographes Ferrante Ferranti et Luciana Majoni. Un photographe français, en quête d'images italiennes sur le baroque, croise une photographe italienne en quête d'images françaises sur le néoclassique. «Comment expliquer alors l'unité de cette exposition?», s'interroge Dominique Fernandez de l'Académie française dans le texte du catalogue accompagnant l'exposition. «C'est justement pour changer notre regard, nos habitudes mentales, écrit-il, qu'elle a été conçue». Baroque et néoclassique ne sont pas, selon lui, de «catégories fixes, incompatibles entre elles», car «les premiers baroques (Bernini, Borromini) ne se considéraient pas comme tels, mais comme les héritiers de la Renaissance. De même, entre le baroque et le néoclassique, que d'échanges!» Grâce à ces photos, on s'apercevra donc «comment les styles se complètent et s'éclairent l'un par l'autre, par la lumière qui sert de révélateur. La lumière, unifiante, tantôt caressant des nudités, tantôt s'attardant sur les plis des draperies.» Cette exposition se poursuivra jusqu'au 20 mars; puis, dans l'optique de créer un pont entre l'Alliance Française d'Aoste et la moyenne-basse Vallée, elle voyagera jusqu'à Châtillon où elle sera ouverte au public, du 22 mars au 4 avril, dans la salle de conférences de l'ancien Hôtel Londres.

Le Printemps des Poètes
Jeudi 12 mars à 18h, la salle de conférences de la Bibliothèque régionale accueillera une rencontre multiculturelle de poètes organisée par l'Alliance Française d'Aoste en collaboration avec le «Circolo del cardo». Depuis plusieurs années, le PDP, Association Internationale des Libres Poètes, organise dans 60-70 pays une journée pour faire partager au grand public le plaisir du poème, lu ou chanté. Soutenue par les Ministères français de la Culture et de la Communication, de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur, cette manifestation mobilise enfants et adultes, poètes confirmés ou amateurs. Cette année, le poète à l'honneur est Jean Tardieu (1903-1995), écrivain français qui a conduit une recherche de l'identité à travers une recomposition cocasse du langage et la fascination pour la peinture. Le thème retenu: «en rire(s)». Pour la première fois, Aoste aussi va donc adhérer à cette initiative par la rencontre de plusieurs poètes valdôtains, d'un poète marocain de Turin, Mohammed Lamsuni, d'un poète italo-canadien, Fulvio Caccia de Paris, qui animera la soirée. Essayant de présenter l'itinéraire de chacun, la rencontre sera rythmée par la lecture, sur un fond musical, de poèmes des uns et des autres, ainsi que de Jean Tardieu par l'actrice Paola Corti. Un buffet clôturera la soirée. Par ailleurs, l'Alliance Française a confié à la Bibliothèque du boulevard de l'Europe, représentée par son président Jean-Baptiste Cerlogne, la tâche de lancer un concours d'écriture ou de traduction pour les élèves des lycées appelés à écrire un poème en français sur le thème «en rire(s)» ou autre, ou bien à traduire des textes de poésie italienne en français. Récompense: T-shirts, livres de poésie, etc. Les plus beaux textes seront publiés sur le site www.printempsdes poetes.com

Journée de la Francophonie
Vendredi 20 mars, à l'occasion de la Journée mondiale de la Francophonie, l'Alliance Française de la Vallée d'Aoste ouvrira ses portes à tous ceux qui s'intéressent à la francophonie.
10h: bref exposé sur la francophonie, brève présentation des Alliances Françaises, questions.
10h30: projection de deux courts métrages francophones, discussion.
11h30: musiques francophones, bourse aux livres.
12h30: buffet de produits valdôtains et français.
Le même programme sera répété l'après-midi:
14h, 14h30, 15h30, 16h30: buffet,
18h: intermède de chansons françaises à la guitare par les étudiants de l'Alliance.

Activités pédagogiques
La 2ème session des cours donnés à l'Alliance Française se poursuit: cours collectifs du soir à tous les niveaux, cours particuliers (préparation aux concours, Banca d'Italia, etc.), cours de rattrapage scolaire pour primo-arrivants en partenariat avec l'Assessorat régional de l'Education et de la Culture, cours pour les fonctionnaires de la Région à partir de début mars, atelier pour enfants (8-10 ans). L'Alliance Française d'Aoste, qui continue à accueillir les scolaires et tous publics, est également centre d'examens des certifications DELF et DALF. A ce sujet, elle va organiser en mars-avril des journées de formation auprès des élèves de l'Institution scolaire «Luigi Barone» de Verrès.

«Les journées pour le français»
L'Alliance Française d'Aoste a eu l'honneur de jouer un rôle pilote, pour le Piémont et la Vallée d'Aoste, dans la mise en place des «Journées pour le français» qui ont impliqué, du 10 au 13 février derniers, les Alliances Françaises de Cuneo, Biella, Aoste et le Centre Culturel Français de Turin. Ces journées de formation pour les professeurs de français, organisées en collaboration avec la Délégation générale de la Fondation Alliance Française en Italie, la Fédération des Alliances Françaises d'Italie et le Bureau de Coopération Linguistique et Artistique (BCLA) de l'Ambassade de France en Italie, ont réuni 170 participants, dont 29 de la Vallée d'Aoste, autour du thème «Enseigner aux ados: comment se faire comprendre? Ou pour une bonne utilisation des registres de langue ». La dernière journée s'est déroulée à Aoste, auprès de la Bibliothèque régionale. Elle a été marquée par plusieurs exposés pertinents, tel celui de Marie-Laure Lions-Olivieri, spécialisée depuis longtemps dans la formation de formateurs, qui s'est penchée sur l'emploi du lexique en classe et dans la vie quotidienne (conversations, publicité, presse…), alors que Gérard Enjolras, attaché de coopération pour le français en Vallée d'Aoste, Gabriella Vernetto, de la Surintendance des écoles, Marisa Cavalli et Germano Dionisi, chercheurs à l'IRRE, ont analysé l'application des nouvelles technologies de l'information dans l'enseignement. Vu le succès de cette initiative, d'autres formations seront proposées aux professeurs de l'Alliance Française, ainsi qu'à tous les professeurs de la Vallée, sur des thèmes aussi variés que l'enseignement du français par la littérature ou par le cinéma.

La première journaliste valdôtaine

Joséphine Duc Teppex, 1855-1947

Entretien réalisé par Raphaël Bixhain

Joséphine Duc Teppex, 1855-1947, édité chez *Le Château Edizioni* en 2008, retrace la vie et les activités de la première journaliste valdôtaine. Nous avons posé quelques questions à son auteure, Michela Ceccarelli, professeur et titulaire d'une maîtrise en langues et littératures françaises et anglaises.

Michela, pourquoi avoir écrit un livre sur Joséphine Duc Teppex?
«J'ai connu Joséphine un peu par hasard lors de mon premier mémoire universitaire concernant l'histoire du journalisme valdôtain. J'ai analysé l'hebdomadaire Le Mont-Blanc et j'ai donc découvert Joséphine à ce moment-là. Ce fut le coup de foudre. Lors de mon deuxième mémoire, j'ai décidé d'approfondir la figure de Joséphine.»

Qui est Joséphine?
«Une femme extraordinaire qui a vécu de 1855 à 1947 et qui est considérée comme la première journaliste valdôtaine. Il y a très peu d'information sur sa vie. Elle est originaire d'Aymavilles, elle a épousé très jeune l'éditeur Edouard Duc avec lequel elle aura 6 enfants. En 1894, elle fonde avec son mari l'hebdomadaire Le Mont-Blanc qu'elle dirigera jusqu'en 1940, année où sa parution s'interrompt sans raison connue.»

Vous parlez d'une femme extraordinaire. Pourquoi?
«Extraordinaire parce qu'elle a su associer la tradition et l'innovation. Elle aimait beaucoup la Vallée d'Aoste, sa nature, sa langue française, ses traditions et avait en même temps une ouverture d'esprit peu commune pour l'époque. Elle aimait s'ouvrir au progrès économique, social, culturel toujours avec le souci d'améliorer les conditions de vie des Valdôtains et en particulier des femmes et des «humbles» comme elle les appelait.»

Quels sont les aspects de sa personnalité qui vous ont le plus frappée?
«Dans ses articles, elle aborde plusieurs thèmes tels que l'importance de la défense de la langue française à partir des attaques du Gouvernement italien, la religion depuis sa conversion à la religion vaudoise -une période difficile caractérisée par les attaques entre les Vaudois et le Diocèse d'Aoste-, l'émancipation des femmes et des plus pauvres de la société.»

63ème anniversaire de l'Autonomie et 61ème Anniversaire du Statut spécial

Allocution du Président du Conseil de la Vallée Alberto Cerise

Le Statut spécial pour la Vallée d'Aoste rentre dans sa 61ème année. Après avoir vécu une période de trois ans où il a été le protagoniste principal d'un parcours rappelant l'autonomie contemporaine de notre Vallée, il marche vers ce nouvel âge qui ne s'annonce pas tout aussi radieux.

Ce document constitutionnel, en italien et en français, retenu par quelqu'un imparfait et incomplet et faible dans la dimension européenne, vu qu'à l'époque où il a été conçu, l'Union européenne était dans les rêves de quelques hommes politiques clairvoyants.

Ce document contient tout notre passé, notre présent et notre avenir, sans lequel nous n'aurions jamais pu être ce que nous sommes : une communauté épanouie, qui dans les espérances de ses pères fondateurs se devait de rechercher sa modernité.

Beaucoup d'eau a coulé dans nos torrents en ces 61 ans.

Par une progressive transformation, parfois rapide parfois en douceur, par des hauts et par des bas, nous avons pu réaliser nos projets, nous avons réussi là où parfois les obstacles paraissaient insurmontables, guidés par les sacrifices de nos ancêtres et par une volonté d'affirmer les aspirations d'un peuple.

Grâce à notre Statut, en Vallée d'Aoste nous formons des citoyens bilingues, voire trilingues, attachés à notre patois, alors que dans le reste du Pays on vient de s'apercevoir de la richesse de posséder plusieurs langues ainsi que de l'importance des dialectes. Et cela en dépit de tous ceux qui ont essayé d'écraser le français et le francoprovençal au nom d'un déséquilibre linguistique marqué.

Nous avons pu promouvoir une politique de la proximité, en créant en notre intérieur un système des autonomies se basant sur le principe de subsidiarité.

Notre Statut nous a inspiré une société à mesure d'homme, très attentive à la famille et à la personne, aux besoins individuels et collectifs, qui a engendré une culture du savoir-vivre ensemble, de l'ouverture vers l'autre.

Cette crise économique et financière, mais je pourrais dire de l'entier système de production et de consommation, amènera inévitablement, si nous ne voulons pas risquer des conflits dramatiques, à atténuer les sommets de la distribution planétaire de la richesse. Des sommets représentés dans le sens zénithal par la superconsommation des pays à l'économie avancée, dans lesquels s'est produite une aberrante séparation entre économie réelle et finance, et du haut vers le bas, des sommets de la pauvreté qui empêchent des milliards de personnes d'accéder à des produits de consommation essentiels, même quand elles appartiennent à des réalités qui disposent d'immenses ressources dont bénéficient les pays économiquement plus développés.

Mais pour entreprendre cette voie nous serons obligés d'organiser et de gouverner, depuis les petites réalités, les processus économiques et les dynamiques sociales avec une plus grande attention envers les citoyens, leurs droits et leur qualité de vie.

Voilà pourquoi il est nécessaire d'actualiser et de renforcer les principes de base contenus dans la Constitution italienne et dans notre Statut d'Autonomie.

Dans ces deux documents, il y a en effet les remèdes contre l'intégrisme, contre les violences, contre l'uniformité de notre société, il y a le respect qui est dû à chacun et à chaque peuple, à son histoire et à son futur.

De là notre engagement à défendre le texte constitutionnel sans dangereux démembrements qui porteraient à des modifications des diverses parties à tel point de rendre la Constitution inconséquente.

Les modifications constitutionnelles ne sont pas de simples opérations de « maquillage » législatif : ce sont des moments de grande importance historique, desquels découlent des lois qui règlent la vie du pays.

De la même manière, pour notre Statut il faut renforcer l'action pour

sa défense et sa pleine application de telle façon à rendre notre Autonomie toujours plus au service des citoyens et engagée, dans un secteur aussi délicat qu'actuel qui est celui du dialogue permanent entre les cultures.

Nous vivons dans une période dans laquelle de grandes réformes devraient être réalisées.

En Italie, après les modifications apportées au titre V de la Constitution, l'on essaie maintenant de l'appliquer en partant du nouvel article 119, à travers une proposition de loi connue sous le nom de fédéralisme fiscal. Nous regardons vers cette proposition de loi avec une certaine méfiance et un peu d'inquiétude. Des sentiments qui sont confirmés par la lecture du récent dossier rédigé par les Vème et VIème Commissions de la Chambre des Députés sur cette proposition de loi.

En effet, face au texte approuvé par le Sénat et à l'engagement pris à la Conférence Etat-Régions, qui assure un régime financier particulier aux Régions à Statut spécial, en plus de la solidarité et de l'équité de celles-ci avec les autres Régions, nous nous retrouvons maintenant devant un document parlementaire qui remet ce point en discussion, en dépit d'un engagement constitutionnel plusieurs fois rappelé dans diverses sentences de la Cour constitutionnelle même.

Cette situation dérive en partie du manque de consécution entre les principes énoncés dans les quatre premiers titres de la Constitution et le nouveau titre V. Cette différence se manifeste de manière plus évidente au sein des instances d'approbation des lois d'application.

Au cours de cette dernière décennie, le Conseil de la Vallée s'est plusieurs fois activé pour une réécriture de notre Statut, en venant à la proposition de textes organiques. Tout en rappelant cette nécessité et en maintenant l'engagement pour cet objectif, aujourd'hui cette révision nous paraît risquée pour ne pas dire dangereuse.

Repenser notre Statut dans ce contexte historique et particulier, où il n'y a pas d'accord sur un principe d'entente, et face à des changements d'attitude, nous place sur un chemin insidieux qui risque de menacer l'existence même de notre Statut. La crainte de remettre au Parlement italien une proposition de loi statutaire, cohérente avec les principes de base de la Constitution, qui a un sens pour notre Communauté et de la voir nous revenir complètement changée, est fondée.

Il s'agit d'une évidente déclaration d'un manque de confiance institutionnel.

Il y a trente ans, le 7 juin 1979, le Parlement européen était élu pour la première fois au suffrage universel. Une date qui se trouve à mi-chemin entre 1948 et 2009.

Alors qu'au lendemain de la guerre -dans un moment où il y a avait un fort élan pour reconstruire un pays sous le signe de l'unité et de la paix- les pères fondateurs trouvèrent la force morale et politique pour reconnaître à la Vallée d'Aoste, outre qu'aux quatre autres Régions italiennes, une autonomie spéciale qui, en ce qui nous concerne, définissait aussi un collège électoral pour l'élection de nos représentants au Parlement italien, nous devons constater que cela n'est pas arrivé en 1978 et que l'espoir, non la certitude, d'avoir au moins la possibilité réelle d'une représentation à Strasbourg n'a pas été accueilli.

Notre demande spécifique -fruit d'un travail au ciselet dû à l'agitation d'un Parlement italien qui a eu de nombreuses hésitations sur les temps et les modalités de modification de la loi électorale européenne- nous aurait permis d'affronter la première échéance électorale avec la conviction d'une attention

renouvelée envers des territoires et des communautés qui composent l'état italien, surtout là où vivent des minorités linguistiques constitutionnellement reconnues et garanties.

Ca n'a pas été ainsi, notre proposition n'a même pas été digne d'une discussion. Il s'est agi d'un comportement politique à la limite d'une grossièreté telle à faire rougir les pères fondateurs.

Je veux tout de même souligner le mérite des forces politiques présentes au Conseil de la Vallée pour leur action commune et qui ont fait abstraction de leurs positions afin de s'unir pour une bataille en faveur de la Vallée d'Aoste tout entière.

Notre déception a aussi une autre origine. Si d'une part le Parlement italien n'a pas accueilli nos instances, de l'autre l'Europe a été absente dans la sollicitation des différents états afin qu'ils garantissent la représentation des minorités.

Nous sommes cependant convaincus que l'Europe a été et reste le rempart politique le plus solide du XXe siècle : son idéation a su nous sortir de la guerre avec l'espoir d'une paix durable et l'établissement d'une démocratie affermie ; son idéal a su rapprocher des peuples différents en les unissant dans leurs diversités ; sa concrétisation a su relever les défis économiques d'une mondialisation agressive.

Mais il est tout aussi vrai que l'Union européenne est en quête d'une primauté de la politique, soucieuse de ses valeurs, de ses identités, de ses histoires et de ses traditions, où ceux qui adhèrent soient de véritables membres et non pas seulement des partenaires, bien trop souvent au service des lobbies économiques.

Où les peuples, leurs langues et leurs cultures -qui sont la véritable beauté de la mosaïque européenne- soient plus actifs dans la construction de ce processus.

Où la cohésion territoriale ainsi que les principes d'équité et de solidarité entre les différentes régions deviennent un objectif réel de l'Union européenne.

Et où les valeurs se doivent de prévaloir sur les intérêts, et la diversité sur la standardisation des modes de vie.

C'est là que résident les nouvelles frontières du défi européen.

Mais nous sommes très préoccupés parce que nous devons prendre acte de certaines attaques à notre particularisme linguistique faites de la part de représentants italiens qui déplacent la pendule aux temps de Vegezzi Ruscalla, qui considérait la Vallée d'Aoste, presque à la fin XIXe siècle, comme une anomalie ; attaques qui reproduisent des attitudes qui se sont renforcées dans la période et dans les comportements les plus sombres du fascisme.

Des attaques qui portent des paroles comme celles-ci que je vais vous rapporter :

« *si chiede se si valuta opportuno richiamare il Governo italiano perché, in assonanza con i Governi precedenti, non pone l'attenzione alla situazione interna alla Valle d'Aosta, ove esistono evidenti discriminazioni a carico dei residenti non autoctoni (oggi maggioranza nella regione stessa) a causa dei contenuti dello Statuto regionale datato 1948, oggi talmente superato da imporre o permettere inaccettabili discriminazioni tra i residenti.* » disait l'interpellant au sein du Parlement européen.

C'est un langage aux contenus offensifs pour les Valdôtains et leurs institutions. Il exprime des sentiments hargneux qui incitent à la conflictualité ethnolinguistique, dans une réalité qui a fait de l'intégration de qui arrivait d'autres réalités et d'autres cultures une force de son développement économique et social.

Ce sont des paroles qui retentissent comme une insulte pour ces Valdôtains, Italiens de langue française, qui écrivaient, depuis le front, dans cette langue, des lettres d'une grande intensité humaine mais aussi d'attachement à la patrie qu'était l'Italie.

Ce sont des paroles irrévérencieuses envers ces 2.318 noms inscrits sur les plaques commémoratives se trouvant sur les places de nos communes et sur lesquelles il est écrit en français : *morts pour la patrie*.

Pour répondre à ces agressions envers la vérité de l'histoire et l'esprit d'intégration des Valdôtains, il n'y aura pas notre voix au Parlement de Strasbourg. Mais d'ici, solidaires avec notre Statut, nous rappelons que le français est pour les Valdôtains ce que nos montagnes sont pour le territoire de la Vallée.

Face à ces provocations, aujourd'hui il est plus que jamais nécessaire de ramener à la vie l'esprit de tolérance et de respect mais aussi la force qui a inspiré, il y a 61 ans, ceux qui -et je me réfère notamment au rapporteur à l'Assemblée constituante, Emilio Lussu- croyaient dans notre Statut comme l'une des premières conquêtes de la nouvelle démocratie italienne, et qui étaient prêts à se battre pour sa défense avec la même force avec laquelle ils auraient défendu la République italienne.

L'autonomie, qui nous revient de notre Statut, a façonné et devra continuer de façonner notre Vallée.

C'est avec cette conviction que tous ensemble nous devons poursuivre à travailler à la défense et à la promotion de notre particularisme. Car le futur commence maintenant !

Premier rendez-vous avec la rubrique "Les Jeunes et la Politique"

Christian Linty, un jeune syndic Walser pour Issime

Une série d'interviews adressées à différents personnages du monde politique valdôtain commence à partir de ce numéro du « Peuple Valdôtain » intitulée « Les Jeunes et la Politique ». S'agissant d'Administrateurs de Communes ou de Communautés de Montagne, ou encore même de simples sympathisants de la cause valdôtaine qui ont en commun – outre au fait d'adhérer au Mouvement – la particularité d'être « jeunes ». Lors de notre premier rendez-vous, on a rencontré le syndic d'Issime, Christian Linty.

Christian Linty est l'un des syndics les plus jeunes du Val d'Aoste. Premier citoyen d'Issime depuis 2007, Linty vient de fêter son trente-troisième anniversaire, le vendredi 30 janvier dernier.
« Ma famille est Unioniste, et je baigne pratiquement dans l'Union Valdôtaine depuis toujours : mon père a eu une fonction au sein de la Commune pendant longtemps, et je peux dire que j'ai été au contact de l'Administration publique depuis que je suis gamin. – explique Christian Linty – *Même si le début de mon activité dans la vie politique est plutôt récent ».*
En effet, en 2005, avec les amis de longue date Enrico Montanari, Stefano Thédy et Massimo Praz, renaît finalement, à Issime, la section de l'Union Valdôtaine.
« Nous avions, et nous avons encore bien sûr, les mêmes idées politiques, et s'impliquer pour faire revivre dans notre pays les idéaux de l'Union a été un pari gagnant ».
Deux ans plus tard, on est au printemps 2007, Christian Linty est le candidat de la liste de l'Union pour les élections municipales. Il devient syndic, et quelques mois plus tard même Président de la Communauté de Montagne numéro huit, celle des Walser.
« Ma vie a bien sûr changé – déclare encore le syndic d'Issime – *depuis mon élection. Je travaillais, et je travaille encore maintenant, avec mon père et mon frère, dans l'entreprise familiale de plomberie, à Issime, mais une grande partie de mon temps est dédiée à l'Administration. Si l'on veut faire une proportion, 70% de ma semaine est dédiée à la Commune, le reste à mon travail et, bien sûr, à la famille ».*

Que signifie pour vous être le Syndic d'une Commune de moyenne montagne comme Issime, avec tous les problèmes qui peuvent se créer sur le territoire ?
« La sensation est qu'il y a beaucoup de choses à faire et pas suffisamment de ressources pour les faire. En tant qu'Administrateurs, nous sommes responsables envers les citoyens de ce que l'on fait dans notre Commune. Au niveau personnel, je n'aimerais pas du tout qu'un jour quelqu'un me dise qu'on n'a rien fait pour le bien-être de notre Commune. Ce serait un échec épouvantable, parce que notre objectif est bien d'essayer d'améliorer la qualité de la vie de notre Commune. Issime est mon pays – dit encore Linty – *et l'une de ses richesses est la possibilité de l'administrer avec l'aide de tout le monde. En effet, le contact direct avec la population* (Issime compte quelque 400 habitants) *est l'un des aspects que j'apprécie le plus : de cette manière, en parlant avec les personnes et en se confrontant, on a la possibilité concrète de résoudre les problèmes rapidement ».*

L'Union Valdôtaine poursuit, depuis toujours, le maintien des traditions et des langues valdôtaines, c'est-à-dire le patois et le français. A Issime, et à Gaby et Gressoney aussi, la situation est encore différente.
« On est des walser, on parle notre patois (à Issime, c'est le Toichü) *germanophone, et on doit lutter comme les autres valdôtains pour maintenir nos traditions. Heureusement, la population d'Issime est assez sensible à ce niveau. Depuis longtemps, sur le territoire, travaillent des associations comme l'Augusta et la "Musikappelle, la Lira d'Issime"* (qui compte quelque 50 éléments)*, qui ont comme objectif commun de maintenir bien vivant nos traditions et notre musique typique. Avec la collaboration de l'Assessorat régional de l'Instruction, au mois d'octobre dernier, on a débuté avec les cours parascolaires en langue Walser, qui ont obtenu une bonne participation de la part des familles. Mon prochain objectif est de faire reconnaître la possibilité de pouvoir exposer notre drapeau dans les occasions formelles. A côté du drapeau européen, du drapeau italien et de celui valdôtain, on voudrait bien avoir aussi le drapeau des Walser ».*

Depuis le mois de mai dernier, la communauté Walser a son propre représentant au sein du Conseil régional (Mauro Bieler), élu dans la liste de l'Union Valdôtaine.
Est-ce que c'est important, pour une communauté si spécifique comme la vôtre, d'avoir un représentant au "Parlement" de notre région ?
« Un conseiller régional est, tout à fait, un point de repère pour ses électeurs ; c'est très important d'avoir notre représentant au Conseil de la Vallée, parce que cela signifie que les problèmes des Walser, grâce à ce Conseiller, seront bien présents lors des discussions du Conseil.
Pour nous, les syndics de la zone, c'est encore plus important, parce que ce Conseiller a une fonction de trait d'union entre les territoires locaux et l'Administration régionale ».

François Domaine

DÎNER DE LA SECTION DE DONNAS

Nous sommes heureux
de vous informer que

SAMEDI 28 FÉVRIER 2009
AU RESTAURANT «L'ENFANT PRODIGE»

se tiendra, comme d'habitude, le dîner annuel de la Section, accompagné d'un riche menu.

20h: Vin d'honneur; 20h30: Dîner.

Le prix du dîner est fixé à 25 euros.

Nous vous attendons avec vos familles
ainsi que tous les sympathisants que vous désirez inviter.

DÉCÈS

Les sections d'Introd et de Rhêmes-Saint-Georges

ont la douleur d'annoncer
le décès de

Monsieur
Arnaldo PARISET
âgé de 72 ans

Les deux sections unionistes présentent leurs plus sincères condoléances à ses enfants Louis et Daniel, membres de nos sections et à Olga, avec leur famille, ainsi qu'à toute sa parenté.

La section de l'Union Valdôtaine de Brissogne

a le regret d'annoncer le décès de

Madame
Elvira ARLIAN
âgée de 71 ans

La communauté unioniste de Brissogne présente ses condoléances les plus sincères à ses fils Emilio et Gildo Petitjacques avec sa femme Alessia Démé, vice-présidente de la section, ainsi qu'à tous ses parents.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Verrayes
a la joie d'annoncer la naissance de

Mathieu Elia FOUDON

qui est venu réjouir le foyer de Valter et Marisa Voulaz

Nous présentons nos plus vives félicitations aux heureux parents, ainsi qu'à sa sœur aînée Corinne, et nos vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

marzo	mars
4 mercoledì *Aosta, Teatro Giacosa* **Rosaria y Maria**	21 sabato *Palais Saint-Vincent* **Franco Battiato**
10|11 martedì - mercoledì *Aosta, Teatro Giacosa* **Madre coraggio**	17 martedì *Aosta, Teatro Giacosa* **Ballo al Savoy**
25 mercredi *Aoste, Théâtre de la Ville* **La vie devant soi**	6 venerdì *Aosta, Biblioteca regionale* **Dalla fame agli OGM!?**
6 venerdì *Aosta, Teatro Giacosa* **Jazz en rose projet**	19 jeudi *Aoste, Bibliothèque régionale* **Les langues régionales en France à l'école et dans la société**
14 sabato *Palais Saint-Vincent* **Hair**	27 venerdì *Aosta, Biblioteca regionale* **Il Satyricon nel Novecento**
20 venerdì *Aosta, Théâtre de la Ville* **Lilya Zilberstein**	

Saison culturelle 2008 09

Région Autonome Vallée d'Aoste
Regione Autonoma Valle d'Aosta

PUNTO VENDITA
Museo Archeologico Regionale di Aosta
Tel. 0165 32778
saison@regione.vda.it
www.regione.vda.it

Assessorat de l'Éducation et de la Culture
Assessorato Istruzione e Cultura

FONDAZIONE CRT

Nouvelles des Communes de la Vallée d'Aoste

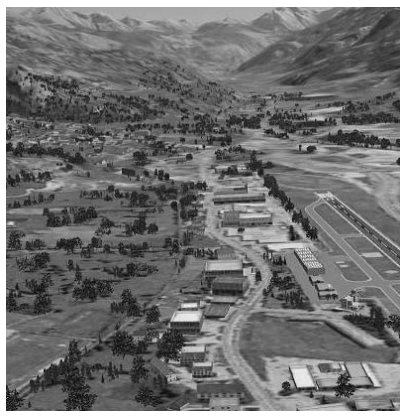

POLLEIN:
MESURES «ANTI-CRISE»
La crise économique fait réfléchir la commune de Pollein. Pendant le dernier Conseil communal de jeudi 29 janvier dernier, le syndic Paolo Gippaz et ses conseillers ont, en effet, pris quelques décisions particulières dans le domaine du règlement de l'Ici.
«Dans des moments difficiles comme ceux que nous sommes en train de vivre – a dit le premier citoyen de Pollein – *je pense que la Commune doit dans un premier temps travailler pour mieux faire payer les impôts. Les familles sont habituées à faire des sacrifices, et elles les font bien plus volontiers quand elles comprennent que l'argent qui est versé à l'Administration communale est bien utilisé».*
La commune de Pollein a ainsi approuvé le maintien des cotisations de l'Ici, alors qu'il y aura une augmentation de personnes qui bénéficieront de cette exonération. De manière concrète, seront considérées comme des «résidences principales» les habitations utilisées comme telles par des parents directs (père et fils, par exemple); une politique qui fera perdre 11 mille 500 euros à la Commune.
Le même Conseil a approuvé le maintien des indemnités pour le syndic et son adjoint, pour les assesseurs de la junte, pour les Conseillers communaux et pour les membres de la commission du bâtiment; les tarifs de la cantine scolaire et des locations du sol public seront les mêmes qu'en 2008.
Aqueduc et récolte des déchets subiront quand même une augmentation de 10 à 15 pour cent par rapport à l'année dernière.
A cette occasion également, le Conseil a approuvé le budget pour l'année 2009 et pour la période 2009/2011.
Dans le premier cas, la Commune a évalué un budget de 3 millions 990 mille 316 euros (3 millions 262 mille en 2010 et 3 millions 75 mille en 2011), avec 2 millions 267 mille euros destinés à couvrir les dépenses courantes, alors que 1 million 219 mille euros seront utilisés pour les investissements.
«C'est un budget plutôt bloqué – a dit le syndic de Pollein Paolo Gippaz – *qui ne nous laisse pas trop de possibilité d'interventions sur le territoire».* C'est pour cela, en effet, que la Commune a décidé d'obtenir un financement de 513 mille euros avec la «Cassa depositi e prestiti» pour la construction d'une centrale hydroélectrique qui permettra dans un premier temps – avec les revenus de la vente de l'énergie – de rembourser le crédit, et dans un second temps d'avoir d'autres revenus pour la Commune.
Pour les investissements courants, il faut souligner la réalisation de la nouvelle bibliothèque et la restructuration du toit des écoles qui obligeront l'Administration communale à dépenser 386 mille euros en 2009, 146 mille en 2010 et 38 mille en 2011.

NUS:
LA PRO LOCO DÉMISSIONNE
Le Conseil communal de Nus s'est réuni pour la première fois en 2009, jeudi 29 janvier dernier. Et ce même Conseil, dirigé par le syndic de la commune Gian Marco Grange, a pris connaissance de la démission – présentée le jour précédent, le 28 janvier – des membres de la Pro Loco de la Commune. Le président de l'organisme, Paolo Contoz, avec une note signée aussi par les autres membres de la Commission, avait renoncé à poursuivre son travail de la Pro Loco à cause de la difficulté de collaboration avec les autres organismes présents dans la Commune.
D'ici à soixante jours, l'Administration communale devra organiser une réunion publique pendant laquelle il faudra trouver de nouveaux Administrateurs pour la Pro Loco.
Gian Marco Grange a souligné que l'Administration régionale, avec l'Assessorat des Travaux Publics, a publié le contrat d'adjudication des travaux – prévus pour les 11 et 18 mars prochains – pour les chantiers de mise en sécurité des gorges de Les Faverges et du versant Les Fabriques.
Le syndic a rappelé que la direction de l'association «Mi-Vallée» comprenant les Communes de la moyenne Vallée d'Aoste, a approuvé le budget pour 2009 (1 million 195 mille euros) et pour 2010/2011 (6 millions 395 mille euros).
Le Conseil communal de Nus a ensuite approuvé la convention et le statut de l'association «L'Ëve», qui s'occupera pour le compte des dix-huit Communes de la Plaine, des services comme la dépuration des eaux et des égouts. A cette occasion, la commune de Nus a approuvé le fait d'adhérer, avec tout son territoire, à l'association.

A La Thuile la gastronomie de Cesenatico

Depuis quinze ans, au mois de février, le pays de La Thuile est envahi par un groupe de personne provenant de Cesenatico.
Ce ne sont pas de simples touristes, explique le syndic de La Thuile Gilberto Roulet, mais plutôt *«des amis avec lesquels, depuis quinze ans, nous avons une sorte de jumelage gastronomique»*.
Un jumelage qui a porté au pied du col du Petit-Saint-Bernard, les spécialités d'une région balnéaire de la "Riviera Romagnola", c'est-à-dire des recettes à base de poisson qui ont satisfait la gourmandise des habitants du pays et des nombreux touristes qui – durant le week-end dernier – faisaient du ski sur les pistes du Petit-Saint-Bernard.
«En quelques heures – explique encore Gilberto Roulet – *deux mille et cinq cents assiettes se sont envolées.*
C'est un très bon résultat pour nos amis de Cesenatico et un très bon résultat pour nous aussi qui, au mois de septembre comme cela se produit depuis quinze ans, descendrons chez nos amis pour leur proposer nos spécialités comme la polenta et le veau carbonnade».

En clôture, le syndic Gian Marco Grange a fait approuver la variation pour l'aménagement de la piste de ski de fond du village de Saint-Barthélemy.

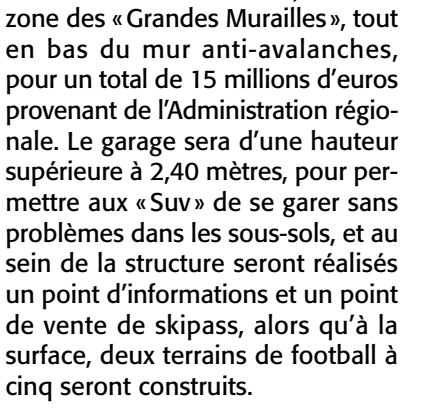

VALTOURNENCHE:
DANS QUATRE ANS LE PARKING DU GOLF-CHÂTEAU
Dans quatre ans, Breuil Cervinia pourra profiter d'un nouveau parking souterrain s'étalant sur environ 13 mille mètres carrés pour résoudre le problème de la gestion des voitures dans la haute vallée du Cervin.
Un projet qui a été soutenu par beaucoup de personnes, mercredi 11 février dernier, lors d'une rencontre publique pendant laquelle le syndic de la commune de Valtournenche, Domenico Châtillard, a bien voulu résumer les paramètres principaux de l'ouvrage, dont le projet a été réalisé par le studio Cometto Srl.
Trois ans de chantier (le début des travaux est fixé en 2010) dans la zone des «Grandes Murailles», tout en bas du mur anti-avalanches, pour un total de 15 millions d'euros provenant de l'Administration régionale. Le garage sera d'une hauteur supérieure à 2,40 mètres, pour permettre aux «Suv» de se garer sans problèmes dans les sous-sols, et au sein de la structure seront réalisés un point d'informations et un point de vente de skipass, alors qu'à la surface, deux terrains de football à cinq seront construits.

PONTEY:
PROBLÈME D'AMIANTE ET CRISE ÉCONOMIQUE
Deux problèmes pour la commune de Pontey.
Le premier, concernant la proposition de stockage de l'amiante, présente dans les caves d'Emarèse, dans la nouvelle décharge du pays, a été abordé par les Syndics des Administrations communales voisines (Châtillon, Chambave, Saint-Denis et Saint-Vincent) et par le premier citoyen de Pontey, Rudy Tillier, lors d'une rencontre qui s'est déroulée, le mardi 27 janvier dernier.
«Tous les présents – a écrit dans une note Rudy Tillier – *ont bien voulu partager notre crainte à propos de ce problème. La sensation commune est qu'il n'y a pas, pour l'instant, la nécessité d'ôter l'amiante des caves d'Emarèse, en raison surtout de la longue période de désactivation du matériel et de l'absence de phénomènes pouvant rendre dangereux ce matériel. En effet* – lit-on encore sur une note – *le stockage de l'amiante dans la décharge de Pontey pourra seulement advenir s'il n'y a pas d'autres solutions, et en tenant toujours compte des dangers de pollution que le transport spécial de cette substance pourra créer».*
En conclusion, Rudy Tillier a énoncé que *«la décharge de Pontey pourrait bien être plus utile aux besoins de la communauté valdôtaine comme décharge pour les déchets plutôt que lieu de stockage de l'amiante».*
Quelques jours plus tard, le mercredi 4 février dernier, le Conseil de Pontey s'est réuni pour approuver différentes mesures anti-crise.
«L'administration communale – a dit Rudy Tillier – *est bien consciente que sa politique ne pourra pas faire face à la crise économique qui est en train de toucher toute la planète. Mais c'est quand même notre devoir d'essayer, dans notre petite Commune, d'aider les personnes les plus en difficulté».*
A savoir les familles, les personnes âgées et les handicapés.
L'Administration utilisera, en effet, 15 mille euros pour essayer de contenir les effets de la crise. Les familles bénéficieront de quelques bonus sur les tarifs des cantines scolaires: pour le premier enfant, il y aura une diminution de 60 centimes (20%) par repas, pour le deuxième de 75 centimes (33%), alors que le troisième enfant sera dispensé du payement de ce service. Il y aura aussi une contribution en faveur des nouveaux parents, qui obtiendront des subventions pendant les trois premières années de vie de leurs enfants, alors que pour les personnes âgées et pour les personnes handicapées, des réductions sont prévues pour le chauffage.

François Domaine

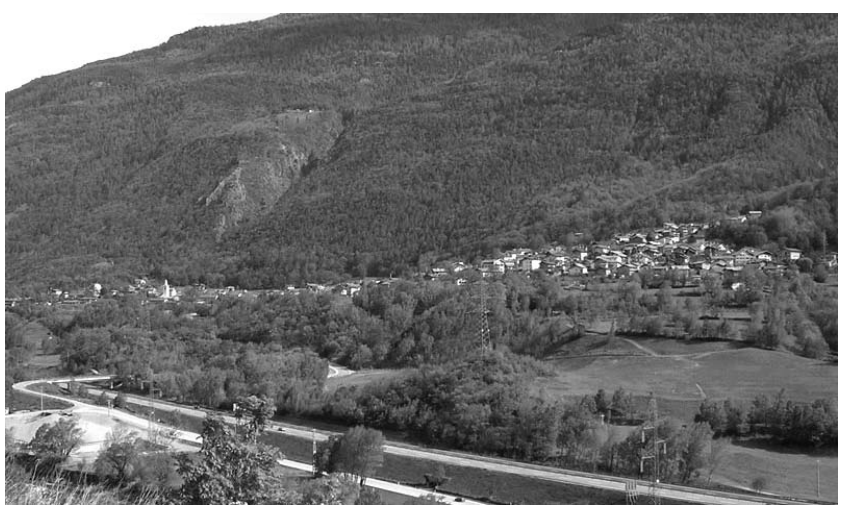

Depuis l'an 2000, on célèbre la journée des Langues maternelles

Environ sept mille langues sont aujourd'hui parlées dans le monde

Antonio Vizzi

En 1999, l'UNESCO a institué une journée mondiale pour sauvegarder et fêter les « Langues maternelles » de chaque pays, surtout lorsque celles-ci ne coïncident pas avec la langue nationale. La journée choisie est celle du 21 février, date de commémoration des cinq étudiants de Dacca tués en 1952 durant une manifestation pour la légitimité du Bangla comme langue officielle au Pakistan oriental de l'époque, aujourd'hui le Bangladesh.
Depuis la première édition en 2000, aux quatre coins du monde se sont succédé des célébrations annuelles, en donnant vie à une série de manifestations importantes pour la sauvegarde des nombreuses langues dispersées sur la planète.
De sorte que cette année, à Paris, à la veille du 21 février, l'« Atlas des Langues en danger dans le Monde » a été présenté, à propos duquel Koïchiro Matsuura, directeur de l'UNESCO, a affirmé que « … *la disparition d'une langue porte à la disparition de nombreuses formes du patrimoine culturel immatériel, en particulier du précieux héritage constitué par les traditions et par les expressions orales, des poèmes aux légendes, en passant par les proverbes et les maximes spirituelles, de la communauté qui les parle. La perte des langues advient au détriment du rapport que l'humanité entretient avec les biodiversités, parce que celles-ci véhiculent de nombreuses connaissances sur la nature de l'univers* ».
« *Certaines informations fournies par l'Atlas sont particulièrement inquiétantes* – selon un commentaire de l'UNESCO – *et sur 6.900 langues existantes dans le monde, plus de 200 ont disparu pendant les trois dernières générations. Aujourd'hui, 583 langues sont en situation critique, 502 sérieusement en danger, 632 en danger et 607 vulnérables* ».
Désormais, 199 langues sont parlées par moins de 10 personnes et 178 ont moins de 50 locuteurs. Plus de trente linguistes ont participé à la rédaction de l'Atlas qui de par cet imposant travail veulent prouver que le phénomène de la disparition des langues se manifeste sur tous les continents et selon des conditions économiques très diverses entre elles.
Dans l'Afrique sub-saharienne, où environ 2.000 langues différentes sont parlées, presque un tiers du total mondial, il est probable que durant les cent prochaines années, 10% parmi celles-ci disparaîtra. En Italie, 31 langues courent un risque. Cinq sont sérieusement en danger (Töitschu, Croato du Molise, Griko del Salento, Griko de la Calabre et Gardiol) ; vingt-deux en danger (Occitan, Francoprovençal, Piémontais, Ligurie, Lombardie, Mocheno, Cimbro, Ladino, Sloveno, Friulano, Emiliani-romagnolo, Faetano, Arbërehë-albanese, Gallo-siciliano, Campidanese, Logudorese, Catalano-algherese, Sassarese et Gallurese, Corso) alors que quatre sont vulnérables (Walser-germanique, Veneto, Napoletano-calabrese, Sicilien). L'UNESCO souligne que la situation n'est pas systématiquement alarmante parce que certaines langues font l'objet d'une activité de redécouverte et de revitalisation forte.
Il s'agit d'une véritable urgence qui concerne le patrimoine linguistique mondial et, en particulier, et pour nous italiens, celui national. Depuis 2000 donc l'ONU, en confiant le problème à l'UNESCO, a voulu sauvegarder les « langues maternelles » avec des activités de développement et de protection de tous les patois, surtout ceux minoritaires. Et tout cela sans oublier et mettre de côté l'exigence de l'apprentissage d'au moins une autre langue internationale de la part des différents peuples. Malheureusement, quand une langue meurt, un monde fait de traditions, de souvenirs, d'expressions et de pensées disparaît. Il est donc prioritaire de sauvegarder cette richesse pour assurer la culture et l'héritage historiques de chaque société. Nous ne devons pas oublier que seulement 4% des sept milliards d'habitants qui peuplent la planète parlent 96% des langues encore aujourd'hui parlées dans le monde.
C'est ainsi que les locuteurs de la langue internationale neutre, l'Esperanto, partagent la crainte que l'humanité ait à affronter un appauvrissement culturel désastreux.
Cette perte de la diversité linguistique (qui arrive plus rapidement que la perte de la diversité biologique) a déjà inspiré des programmes internationaux comme l'Education pour Tous (EpT) et se retrouve aussi dans les objectifs de Développement du Millénaire (OSM) approuvés par les Nations Unies en 2000.
Et en Vallée d'Aoste ? Notre région est en train d'élaborer depuis de nombreuses années un projet de relance du patois. A court terme, celui-ci devrait également être introduit dans les écoles dès la maternelle. Le Patois, avec de diverses et substantielles nuances, est utilisé surtout dans les vallées latérales. Le plateau d'Aoste, où s'est concentrée et se concentre la plus grande partie de l'immigration, enregistre un phénomène de type différent. Et pourtant en Vallée d'Aoste, région ne dépassant pas les 125.000 habitants, on peut contempler différents types de patois, souvent aussi différents selon la graphie et la phonétique. Il s'agit d'un problème qui n'est pas indifférent surtout pour ceux qui ne le parlent pas et qui désiraient s'initier sérieusement à la langue traditionnelle de la Vallée d'Aoste. De là la nécessité d'une réflexion pour une uniformisation de l'écriture et pour la définition d'un standard linguistique, si l'on veut favoriser le plus longtemps possible la survie des traditions linguistiques locales.

Francoprovencal

Cours intensifs de patois de mars à mai

A tous ceux qui désirent s'initier au francoprovencal de manière intensive et quelque peu différente, le Bureau régional pour l'Ethnologie et la Linguistique (Brel), en collaboration avec l'Assessorat de l'Education de la Vallée d'Aoste, propose un bain de langue en patois pendant deux fins de semaine, à Saint-Barthélemy et à Valgrisenche, en mars (les 27/28/29) et en mai (les 15/16/17). Les stages font partie du projet intitulé *Ecole populaire de patois – session 2008/2009* qui compte 220 inscrits.
« *Le programme didactique permettra aux participants* – a souligné l'assesseur à l'Education Laurent Viérin lors de la conférence de présentation – *de mettre au point leur apprentissage du patois et de participer à des activités portant sur la culture et la civilisation valdôtaines*». « *De plus* – a continué Viérin – *l'initiative rentre dans le cadre de la politique de restitution du patrimoine immatériel et de défense des langues minoritaires qui représentent une richesse du point de vue culturel et une valeur ajoutée pour les relations interpersonnelles*».
Pendant les quelques jours de bain de langue se succèderont des leçons, des exercices, des conversations, des activités interactives et des jeux de rôle sous la supervision d'enseignants de langue maternelle.
Les stages s'adressent aux personnes ayant 18 ans et plus et l'inscription, pour ceux qui ne fréquentent pas l'école de patois, coûte 26 euros. Le prix du séjour est de 40 euros par jour. Les fiches d'inscription sont à remettre au Brel avant le 15 mars, dernier délai. Les participants devront être au minimum 15.

Montagne

Un accord à l'horizon entre Federbim et Uncem

En recevant une demande de l'Uncem (Union nationale Communes et communautés des collectivités de Montagne), l'assemblée du Federbim (Fédération Nationale des Consortiums des Bassins Imbrifères de Montagne) – qui s'est réunie, le mercredi 11 février dernier, à Bergame – a chargé le bureau de présidence d'entamer une table ronde pour affronter l'agenda politique des prochaines années et, en particulier, pour travailler ensemble sur le projet de loi sur la montagne (présenté par les sénateurs Santini et Rusconi). Voilà ce qu'a annoncé dernièrement le président du BIM Vallée d'Aoste et de l'Assemblée nationale Federbim, Jean Barocco: *«Nous avons décidé d'accepter la proposition d'Enrico Borghi, président de l'Uncem, qui avait été formulée récemment pendant l'assemblée de la Federbim, à Aoste. De plus, nous voudrions comprendre ce qui est prévu par l'annonce de la réorganisation des collectivités locales en ce qui concerne la montagne, puisque la loi concernant les Autonomies devrait être, à court terme, abordée par le Gouvernement national».*

Résidence principale

Une nouvelle réglementation pour les crédits régionaux

Le Conseil régional pour le logement, à savoir l'organisme de consultation sur les politiques relatives à l'habitation en Vallée d'Aoste, composé par l'Assesseur régional compétent, les représentants des structures régionales compétentes, des collectivités locales, de la Commune d'Aoste, de l'Arer, des confédérations syndicales, des syndicats des locataires, des associations, des coopératives et des entrepreneurs du bâtiment, a approuvé, le mardi 17 février dernier, un document concernant les modifications de la nouvelle réglementation pour l'obtention des crédits régionaux. Deux points fondamentaux sont à l'ordre du jour: l'augmentation des plafonds et l'abaissement des taux d'intérêts des prêts régionaux pour la résidence principale. Maintenant, l'iter bureaucratique prévoit que le nouveau document, en matière de prêts pour le domicile fixe et pour la restructuration d'anciens bâtiments, soit analysé par les commissions du Conseil et finalement par le Conseil régional.
Parmi les nouveaux critères prévus dans le document, il y a l'augmentation des plafonds, la diminution des taux d'intérêt sur la base des revenus et du fait de résider en Vallée (au moins 8 années, et non plus 5 seulement, comme par le passé). En particulier, pour l'achat d'un premier logement, un célibataire aura à sa disposition environ 10 mille euros de plus: on passe, en effet, de 60 à 70 mille euros. Pour un noyau familial, la somme passe de 70 à 100 mille euros.
En cas de restructuration, pour un célibataire, on passe de 65 mille à 90 mille euros, pour un noyau familial de 75 mille à 120 mille euros. En ce qui concerne les taux d'intérêt, le pourcentage oscille sur la base des revenus, avec une diminution de 0,5% pour chaque catégorie: jusqu'à 20 mille euros, le taux est fixé à 1%, de 20 à 30 mille euros, le taux est fixé à 2%, de 30 à 40 mille euros, le taux est fixé à 3%. De plus, le document propose de prendre comme point de repère le paramètre Ise/Isee (indicateur de la situation économique équivalente).
Le Conseil régional pour le logement a fait aussi le point sur les politiques régionales concernant la résidence. En matière d'aide au loyer *«nous avons modifié les procédures* - a expliqué l'assesseur aux Ouvrages Publics, Marco Viérin - *en récupérant environ deux années: dans quelques mois nous serons prêts à payer les contributions demandées par les bénéficiaires en 2007 et 2008 ».*
Enfin, parmi les initiatives présentées, il y a aussi les modifications concernant l'assouplissement des procédures pour les toits en lauze et une nouvelle réglementation en matière d'urgence concernant le logement avec une révision tant du point de vue de la réglementation que des procédures.

Université de la Vallée d'Aoste

Inauguration de l'année Académique

«La rationalisation des activités *de formation est la base indispensable afin de pouvoir développer l'université dans le secteur des maîtrises magistrales, mais aussi pour en consolider les processus d'internationalisation et, en particulier, la dimension francophone»*: voilà les mots du président de la Région Vallée d'Aoste et du Conseil de l'Université de la Vallée d'Aoste, Auguste Rollandin, le mercredi 18 février dernier, lors de la cérémonie d'inauguration de l'Année Académique 2008-2009.
«Je veux être très clair – a-t-il ajouté – *sur un point: la Région et le Conseil de l'Université n'ont jamais parlé de réductions. Nous devons constater que nous avons maintenant une communauté d'étudiants d'environ 1.200 personnes, parmi lesquelles environ 20% arrive de l'extérieur. Il y a une communauté scientifique en évolution et les actions sur le territoire ainsi que les collaborations institutionnelles augmentent. Les services offerts par l'Université sont évalués positivement par les étudiants et les outils technologiques sont à la pointe .*
De plus, en 2009 *«le plan triennal de développement sera perfectionné grâce à une définition plus spécifique des objectifs stratégiques et des commissions pour le développement de la francophonie dans l'université seront constituées. Pour la définition d'un point de rencontre entre université et territoire, un nouveau système de contribution des étudiants sera déterminé et les quotes-parts des taxes et des contributions à la charge des étudiants seront reformulées». «L'université valdôtaine va bien et elle a élargi son bassin aux régions limitrophes, avec un maximum d'inscrits de 37%, provenant de l'extérieur, dans quelques Facultés, et un pourcentage total de 19%»*: voilà ce qui confirme l'état de santé de l'Université de la Vallée d'Aoste comme le souligne le Recteur de l'Université valdôtaine, Pietro Passerin d'Entrèves,
Actuellement, les inscrits sont au total 1.297, parmi lesquels 1.038 résident en Vallée d'Aoste (242 proviennent d'autres régions italiennes et 17 de l'étranger). La Faculté la plus «fréquentée» est celle de Psychologie avec 475 inscrits, suivie par les Sciences de la formation (350), les Sciences de l'économie (201) et Sciences politiques (188). En 2007-2008, les inscrits étaient au total 1.264, en 2006-2007, ils étaient 1.192. Les inscriptions en première année sont, cette année, 382, par rapport aux 384 inscriptions de l'année dernière et des 397 d'il y a deux ans. *«Le nombre des étudiants* – a déclaré le recteur – *correspond aux informations des dernières années. L'université valdôtaine "tient le coup" en élargissant ultérieurement son bassin aux régions limitrophes. La possibilité de pouvoir offrir prochainement des espaces destinés à l'accueil des étudiants, en plus de fonds pour une communication adéquate hors des frontières régionales, permettra donc de développer sensiblement le nombre des "non valdôtains", avec des retombées positives sur l'économie locale ».*
«En ce qui concerne le budget 2009 – a ajouté le président du Conseil de l'Université et le président de la Région, Augusto Rollandin – *les financements de l'Administration régionale en faveur de l'université dépassent les 7,5 millions d'euros, auxquels il faut ajouter un million d'euros provenant de l'État. Cela prouve par des faits réels que certains ont parlé injustement et de manière instrumentale de réductions faites vis-à-vis de l'université, sans vouloir considérer les ressources financières considérables apportées par la Région en faveur du droit à l'étude et pour la création du campus universitaire situé dans l'ancienne caserne Testafochi».*

LE CALEPIN **par Lucien Caveri** **www.lucianocaveri.com**

On me raconte que pendant les rencontres que les dirigeants du Mouvement ont avec les responsables des différentes sections en cette période, le destin du « Peuple » est un des arguments souvent traités. Cela ne m'étonne pas: nous sommes tous conscients que cet organe, désormais ancien et qui s'est avéré très utile pendant des décennies, a, ou devrait avoir, la fonction d'informer les membres du parti, donc l'intérieur, et les autres, l'extérieur.
Toutefois la société et les instruments de communication ont profondément changé durant les soixante dernières années; on doit y réfléchir et on ne peut sans doute pas se contenter de faire référence à la tradition et à la continuité, puisqu'il s'agirait d'un discours perdant, comme le prouve la lente disparition des journaux de parti en Italie. Je le dis en tant que journaliste (c'est mon premier métier!) et je crois être parmi les rares personnes qui écrivent dans le « Peuple » depuis vingt-trois ans, en recouvrant aussi des rôles dans la direction du journal, jusqu'au moment de ma récente démission qui n'a suscité ni clameur ni remerciements (tous ceux qui sont devenus des journalistes professionnels avec le « Peuple » le doivent à ma signature initiale comme journaliste professionnel).
Un premier argument concerne les contenus: en général on se plaint de thèmes et d'arguments faibles. Certains lecteurs disent qu'ils apprécient les annonces des deuils et des naissances, les listes des membres des Comités de Direction des sections et le Calepin (notamment si je suis là…). Pour le reste il semblerait que le manque d'intérêt dérive surtout de l'absence de nouvelles originales. En effet, et la faute ne revient pas aux collègues qui s'occupent du journal, mais elle est à partager collectivement, le « Peuple » risque de devenir comme le film «La corazzata Potiomkin» à propos de laquelle Fantozzi s'exprima à la fin de nombreux fatigants ciné-clubs. Une première invitation donc: travaillons à un journal plus riche et plus intéressant.
Le thème linguistique ensuite: faut-il employer l'italien à côté du français? Une dispute très ancienne qui risque de prendre des connotations idéologiques, un vrai tabou, difficile à évoquer même.
Personnellement, je crois que chacun devrait s'exprimer dans la langue qu'il préfère, y compris le patois, mais en évitant de s'engouffrer dans la logique qui veut que tout le monde doit comprendre, parce qu'on risque de laisser tomber un des principes fondamentaux de notre pensée. Tout cela est-il suffisant? Je ne le crois vraiment pas: de nos jours un hebdomadaire ne satisfait pas la rapidité avec laquelle les nouvelles se répandent et la presse, qui vit une crise grave dans le monde entier, court de gros risques si elle ne s'accompagne pas d'un site Internet efficient. Depuis pas mal d'années je parle de créer une radio de notre Mouvement: je comprends qu'elle pourrait être une occasion de plus pour prouver une faible participation et peut-être même une faiblesse culturelle, mais on pourrait en être stimulés positivement, notamment si on croit à l'Union Valdôtaine. Faire de la radio n'est pas très cher aujourd'hui et les perspectives sont intéressantes. Autrement gardons ce que nous avons, en évitant de faire des projets, de perdre des énergies, de soupçonner. Je me rappelle que certaines personnes se plaignaient du fait qu'on publiait mes articles et pas les leurs. La réponse était toujours la même: écrivez et on vous publiera.
Mais puisque l'écriture représente un moment fatiguant et ne peut pas être déléguée, les articles n'arrivaient que pour de courtes périodes ou n'arrivaient pas du tout. Il existe enfin un dernier argument: croyons nous à la transparence de l'activité d'un parti politique et de la politique plus en général? Ma réponse est naturellement oui, parce que l'alternative serait de vivre en respectant la loi du silence et dans un climat de secrets douteux, qui n'ont rien à voir avec la démocratie.

Note de la rédaction

Par souci de précision, nous faisons remarquer que les remerciements du Comité fédéral et de la rédaction du « Peuple » à M. Caveri ont été publiés dans le n°27/2008 de notre journal, page 2.